

Certifications du degré secondaire II



Définition

Au degré secondaire II, plusieurs types de **certifications** (formation générale ou formation professionnelle) sont possibles avec une durée qui varie entre deux et cinq ans.



Objectif de la collecte

Observer l'évolution des taux de certifications au degré secondaire II ainsi que leur répartition dans les différentes filières.



Exemple d'utilisation

Les informations sur les certifications du degré secondaire II servent de référence pour évaluer dans quelle mesure est réalisé l'un des objectifs politiques communs définis par la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail, à ce que 95% des jeunes de 25 ans possèdent un titre du degré secondaire II.

Ces informations sont disponibles depuis 2020. Les informations séparées pour le taux de maturité sont disponibles sur le site depuis l'année 2016.

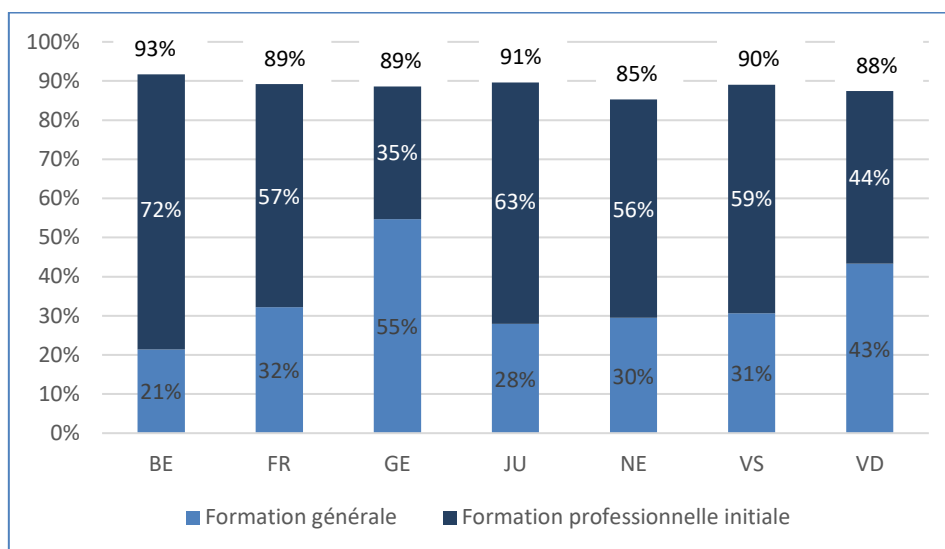
On parle d'une **première certification** pour :

- la formation générale : les maturités gymnasiales, les certificats des écoles de culture générale (ECG) et les titres des écoles internationales situées en Suisse;
- la formation professionnelle initiale : les certificats fédéraux de capacité (CFC) et les attestations fédérales (AFP).

Après ces premières certifications, il est possible d'obtenir une **deuxième certification** (toujours au degré secondaire II) : une maturité professionnelle (après un CFC ou déjà intégré dans celui-ci) ou une maturité spécialisée (après le diplôme d'ECG).

Taux de première certification du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans et nombre de personnes certifiées (année 2019)

Les données concernent le canton de domicile légal au moment de l'obtention de la certification. En Suisse, le taux de première certification est de 90.9%. Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.



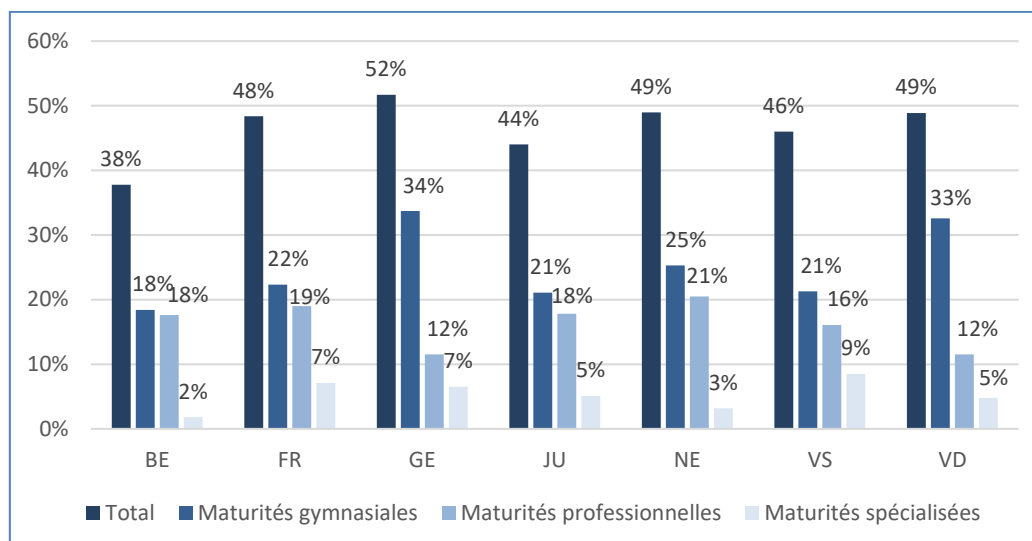
Source : OFS, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/reussite-formation/diplomes-secii.html>, état du 2.11.2021 (consulté le 20.12.2021).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).

Taux de maturités selon le type de maturité jusqu'à l'âge de 25 ans (année 2019) – total et par type de maturité

En Suisse, le taux des maturités total est de 41.4%.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble. Les valeurs ont été arrondis.



Source et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/reussite-formation/taux-maturites.html> (consulté le 20.12.2021).

Réalisation du graphique : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).



Pour plus d'informations consulter la [fiche complète](#).